

Cadres Intermédiaires

félicitons de l'existence d'un système d'encadrement pour les nouveaux agents FS et nous sommes disposés à étudier la possibilité d'étendre ce programme à d'autres groupes. L'encadrement est fourni sur une base volontaire par différents agents expérimentés du Ministère. Nous croyons en outre qu'il s'agit là de la façon la plus efficace de gérer ce programme. Grâce à l'implantation de PeopleSoft, nous disposons maintenant d'un logiciel de gestion des ressources humaines utilisé à grande échelle à la fonction publique et qui offre la polyvalence voulue. Cet outil moderne et efficace s'avérera des plus utiles pour la gestion des ressources humaines du Ministère. Nous croyons que SPF s'acquitte de façon satisfaisante de ses tâches de dotation. En fait, nous avons l'intention d'ajouter un agent de dotation chargé de gérer les groupes CO et ES. Avec le système de gestion des ressources humaines axé sur la compétence, mis à l'essai dans le cadre d'un projet pilote, nous devrions disposer de nouveaux outils d'appréciation. Par conséquent, SPF devra s'adapter à ces nouvelles méthodes.

3. Exposé annuel du Programme d'aide aux employés (SPDA) devant le Comité exécutif sur l'état de santé de l'organisation, assorti de recommandations pour améliorer le mieux-être général de l'employé et des membres de sa famille;

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Il s'agit d'une très bonne idée, que nous étudierons avec le concours de nos conseillers.

4. Meilleure définition des attributions des directeurs adjoints, qui diffèrent de celles des chargés de dossier;

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : En raison de la grande diversité au sein du MAECI pour ce qui est de la taille, de la composition ou du mandat des directions, il semble difficile d'appliquer des définitions uniformes. Nous croyons qu'il appartient aux directeurs de déterminer la portée des attributions des directeurs adjoints de leur direction respective. Il existe des normes générales, comme celles fournies par la Commission de la fonction publique. De plus, l'ICSE a conçu et donne un cours de qualité à l'intention des cadres intermédiaires, qui s'inspire de ces profils de postes.

5. Intégration des directeurs adjoints aux équipes de gestion;

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Il appartient à chaque directeur, directeur général et sous-ministre adjoint d'intégrer à leur équipe tous les employés investis de responsabilités de gestion.

6. Tous les gestionnaires du Ministère devraient suivre le cours de « leadership stratégique » de l'Institut canadien du service extérieur (ICSE) (tous les niveaux de gestion devraient être représentés). Avec la collaboration des « diplômés » du Programme de perfectionnement des